CATÉGORIES D'ÂGE
SAISON 2025-2026

Le 17 juin 2025,

Année de naissance	2021 et après	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	De 2004 à 1997	De 1996 à 1994	De 1993 à 1992	De 1991 à 1989	1988	1987	1986	De 1985 à 1977	De 1976 à 1967	1966 et avant
Catégorie d'âge affichée sur la licence	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	Senior												

Catégorie de compétition non affichée sur la licence	Spécialité	CATÉGORIES DE COMPÉTITION
Disciplines sports individuels		
Patinage de vitesse	Longue Piste	Super / Mini / Poussin / Benjamin / Cadet / Jeune / Junior / U30 Senior / Vétéran V1 / Vétéran V2 V2 / Vétéran V3 / Vétéran V4
Roller Artistique		Avenir / Poussin / Mini / Espoir / Cadet / Jeunesse / Junior / Senior
Inline Freestyle		U7 / U9 / U11 / U13 / U16 / U19 / Senior / Senior / Vétéran
Roller Freestyle	Quad / Vert	U12 (mixte) / U14 / U18 / Senior / Vétéran
Skateboard		U8 / U10 / U13 / U17 / Senior / Master
Descente		U16 / Senior
Mountainboard		U8 / U10 / U12 / U14 / U16 / U18 / U20 / Senior / Master
Trottinette		U12 / U15 / U18 / Senior
Disciplines sports collectifs		
Rink Hockey		U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U17 / U19 / U22 / Senior
Roller Derby		Junior Nat 2 / Junior Nat 3 / Senior
Roller Hockey		U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U17 / U20 / U22 / Senior / Vétéran
Roller Soccer		U14 / U19 / Senior

A SAVOIR SUR LES SURCLASSEMENTS :

Simple surclassement, en se référant à l'Article 7a du Règlement Médical FFRS. Le club doit être en possession d'un certificat médical d'aptitude au simple surclassement. Autorisé pour évoluer dans la catégorie de compétition immédiatement supérieure à partir de 6 ans "révolus".

Surclassement senior, en se référant à l'Article 7b du Règlement Médical FFRS.

Procédure : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « Gérer mon club – Gérer ma saison sportive – Certificats & Attestations » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior, elle restera en attente de validation par la fédération jusqu'à réception du dossier.

Surclassement senior féminin, exceptionnel pour les filles, en se référant à l'Article 7c du Règlement Médical FFRS.

Procédure : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « Gérer mon club – Gérer ma saison sportive – Certificats & Attestations » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior féminin, elle restera en attente de validation par la fédération jusqu'à réception du dossier.

Aucun surclassement n'est possible pour évoluer en catégorie supérieure.

Aucun surclassement n'est à demander pour évoluer en catégorie supérieure.

Document à titre informatif